
CRL-1002 B : L'Activité créatrice en littérature

Objectifs :

- Développer la créativité littéraire en observant de façon pratique les processus de l'écriture et de l'appropriation d'un langage original.
- Développer le sens esthétique et critique de l'étudiant-e en matière de fiction littéraire.

Objectifs spécifiques :

- Découvrir les particularités de l'écriture littéraire (genres narratifs et essais) et développer une démarche de création dans un contexte réunissant des ateliers pratiques et des cours magistraux.
- Rédiger, en deux étapes, une œuvre ou un recueil de textes littéraires d'une huitaine de pages.

« Être écrivain, c'est savoir se retirer du monde en faisant semblant d'y participer.
Une blancheur à la Blanchot, je pourrais dire... »
(Jean-Bernard Pouy)

« Écrire, c'est vivre d'autres vies, ajouter des vies à la belle vie,
qui n'est plus si courte que ça... »
(Le Clézio)

« Toute personne capable d'écrire une page de prose
ajoute quelque chose à nos vies. »
(Raymond Chandler)

Contenu du cours

Ce cours propose des lectures variées concernant la forme, le contenu et les imaginaires convoqués par certains écrivains. Analyses et exercices d'écriture (et de réécriture) permettront de réfléchir sur le processus de création. Il s'agira, à partir des textes étudiés et des sujets proposés, de faire émerger l'imaginaire et le langage littéraire.

Chaque semaine sera consacrée à l'exploration d'un texte puis à l'étude, avec mise en pratique, d'un aspect différent de l'écriture :

- le développement de l'histoire (et/ou du sujet du texte), de l'intrigue et des personnages ;
- les distinctions réel / fiction et imaginaire / fictif, crédible / vraisemblance ;
- la question des genres à l'intérieur même de la fiction littéraire ;
- les choix narratifs (type de narration, focalisations, descriptions, dialogues) ;
- l'appropriation linguistique pour l'émergence d'une « voix d'écrivain » ;
- la prise en compte du lecteur et de l'éthique de l'auteur.

Un court texte (une à deux pages double interligne) sera à rédiger chaque semaine, en lien avec le sujet évoqué pendant le cours.

- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493>
- L'usage de la nouvelle orthographe est permis à condition que l'étudiant l'ait dûment signalé dans son travail, sans quoi les graphies jusque-là considérées comme incorrectes seront pénalisées.

Échelle de conversion de notes (1^{er} cycle)

Excellent :	A+ = 94-100	A = 89-93	A- = 85-88	Passable :	D+ = 61-64	D = 55-60
Très bon :	B+ = 82-84	B = 78-81	B- = 75-77	Insuffisant :	E = 0-54	
Bon :	C+ = 72-74	C = 68-71	C- = 65-67			

Échelle de conversion de notes (2^e et 3^e cycles)

Excellent :	A+ = 94-100	A = 89-93	A- = 85-88	Bon :	C+ = 72-74	C = 68-71
Très bon :	B+ = 82-84	B = 78-81	B- = 75-77	Insuffisant :	E = 0-67	

Formule pédagogique

Cours magistral (un tiers), ateliers d'écriture et travail en petits groupes (deux tiers).

Chaque cours débutera avec l'exploration d'un des textes à l'étude (voir liste des ouvrages obligatoires) et d'un des nombreux aspects de la création littéraire évoqués ci-avant dans la partie « contenu du cours ».

De cette exploration découlera une brève phase d'écriture (30 minutes) avec lectures à voix haute.

Après la pause, débutera un travail en équipe (à partir de la deuxième semaine) : les textes à rédiger chaque semaine seront lus et commentés par les membres de l'équipe et par l'enseignant.

Les commentaires serviront à rédiger un deuxième jet qui sera à remettre à l'enseignant la semaine suivante.

En parallèle de cette production hebdomadaire, les étudiants devront rédiger une œuvre littéraire (récit, nouvelle, prose narrative, essai esthétique) d'une dizaine de pages. L'écriture et la remise de cette création se fera en deux étapes.

- Étape 1 : avant la semaine de lecture, chaque étudiant-e remet à l'enseignant la première partie de sa création (4 pages, double interligne).
- Étape 2 : après la semaine de lecture, l'enseignant rend le travail noté et commenté pour un deuxième jet. Chaque étudiant-e retravaille sa création en fonction des commentaires tout en poursuivant l'écriture (deuxième partie, 4 pages double interligne) de son œuvre. L'ensemble (8 pages double interligne) est à remettre en fin de session.

L'œuvre présentée au final sera donc le reflet d'une écriture en constante progression, à la fois rationalisée (première partie) et très spontanée (deuxième partie).

Évaluation

Rédaction des textes hebdomadaires : 40 %

Rédaction de l'œuvre :

20 % (première partie : remise le lundi 22 février).

30 % (première partie, deuxième jet + deuxième partie : remise le lundi 18 avril).

La notation prend en compte plusieurs critères : qualité du style et rigueur linguistique, originalité thématique, force émotionnelle.

Présence et participation : 10 %

Chaque étudiant-e doit se présenter pour participer aux cours, aux échanges et aux ateliers. Chaque étudiant-e doit aussi avoir lu les textes et les livres à l'étude, et les apporter lors du cours consacré à leur analyse. (Certains travaux écrits hebdomadaires porteront sur les livres à l'étude.)

Tout travail remis après la date prévue se verra amputé d'un point par jour (de calendrier) de retard, jusqu'à concurrence de cinq jours. Après cinq jours de retard, le travail ne sera pas corrigé et obtiendra automatiquement la note zéro.

Courriel de l'enseignant : stephane.ledien@lit.ulaval.ca

Disponibilités pour des rencontres individuelles : lundi, de 10h à 12h ; mardi, de 14h à 15h (local DKN-5275).

BIBLIOGRAPHIE OBLIGATOIRE

LEDIEN, Stéphane, *Un Parisien au pays des pingouins*, récits, Montréal, Lévesque éditeur, collection « Réverbération », 2012, 168 p.

BARANGER, Luc & MAROIS, André, *Tab'arnaques*, nouvelles, Montréal, Québec Amérique, 2010, 256 p.

Recueil de textes numérisés ou photocopiés.